Aude WIRTH-JAILLARD
Institut Émilie du Châtelet – LAMOP (CNRS & Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), Paris, France

DES SOURCES POUR APPREHENDER LE LEXIQUE DANS SA DIMENSION DIACHRONIQUE DURANT LE MOYEN ÂGE, LES DOCUMENTS COMPTABLES

1. État actuel de la recherche

Longtemps envisagés surtout comme des sources pour l'histoire économique et sociale (ainsi Rauzier 2009), les documents comptables sont depuis quelques années l'objet, de la part des médiévistes, de nouveaux travaux s'inscrivant dans le récent courant historiographique qui s'intéresse aux aspects matériels et à l'organisation des sources de la pratique. C'est ainsi que, sous l'impulsion de P. Beck (Université Lille 3) et O. Mattéoni (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), a été constitué en 2008 le groupe de recherche international « Comptables et comptabilités de la fin du Moyen Âge » et, autour de C. Guilleré (Université de Savoie), A. Jamme (CIHAM, Lyon) et T. Pécout (Université de Provence Aix-Marseille 1), un autre groupe qui, en 2010, a obtenu pour 4 ans le soutien de l'Agence nationale de la recherche pour son projet GEMMA « Genèse médiévale d'une méthode administrative. Formes et pratiques des comptabilités princières (Savoie, Dauphiné, Provence, Venaissin) entre le XIII^{e} et le XVI^{e} siècle ».

Les documents comptables ont également été exploités par les historiens de la justice ; ainsi F. Loetz explore-t-elle les registres des amendes encaissées par les responsables de la ville de Zurich ou des baillis à partir du XVI^{e} siècle pour ses travaux sur le blasphème (Loetz 1998). Les très riches comptabilités des principautés des Pays-Bas (Flandre, Brabant, Hainaut, Namur, Luxembourg, etc.) ont également fait l'objet d'études dans le cadre de travaux sur la justice, la criminalité et les peines, comme, à titre d'exemple, ceux de Xavier Rousseaux (1990, 2005, 2007).

L'intérêt des historiens pour les documents comptables est donc de plus en plus vif et diversifié. On ne peut pas en dire autant des linguistes. Outre quelques études ponctuelles comme celles de Gossen (1962) et Olivier et Rivière (1992), tout juste peut-on citer les travaux de M. Monsaingeon sur l'anthroponymie des comptes bourguignons (1999, 2001, 2009, 2010), d'A. Lodge, éditions (1985, 2006, 2011, à paraître) et études (1981, 1997, 2009) des comptes des consuls de Montferrand (Auvergne), et les nôtres (notamment Wirth-Jaillard à paraître a, en préparation a, et b), sur les comptes lorrains.

Chez les linguistes, en effet, les recherches portant sur les sources littéraires sont majoritaires ; les sources de la pratique ne sont que peu exploitées et, quand c'est le cas, ce sont principalement des chartes. Il est cependant important que les linguistes investissent également le champ de recherche que constituent les documents comptables, non seulement parce que ces derniers représentent, au même titre que les autres types de sources, littéraires et non littéraires, un témoignage, une facette de la langue médiévale, mais aussi parce que l'intérêt renouvelé que portent les historiens à ces documents ouvre de nouvelles perspectives au linguiste pour mieux comprendre ces sources et leur contexte de production.

BDD-A3320 © 2011 Editura Europlus
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:54:44 UTC)

Les historiens ont d'ailleurs bien perçu l'intérêt des questions linguistiques puisque le groupe de recherche « Comptables et comptabilités de la fin du Moyen Âge » leur a consacré, en 2010, des journées d'études intitulées « Diplomatique – Le vocabulaire et la rhétorique des comptabilités: modèles, innovations, formalisation », durant lesquelles seule une intervention était due à une linguiste (Wirth-Jaillard en préparation a). Or, qui pourrait, mieux que les linguistes, comprendre le sens de ces textes, les exploiter grâce aux outils linguistiques et en dégager l'originalité par rapport aux autres textes de la même période? L'étude linguistique des textes médiévaux est essentielle; d'elle dépend la compréhension du texte sur laquelle reposera l'analyse, quel que soit l'angle de cette dernière. C'est donc une étape primordiale dans toute recherche sur ces sources et il est nécessaire que les linguistes y participent.

L'objectif de cet article est d'exposer comment les documents comptables peuvent être utiles pour appréhender le lexique dans sa dimension diachronique, et, à travers cet exemple, de montrer aux linguistes l'intérêt de ces sources pour leur travaux afin qu'ils les intègrent dans ceux-ci.

2. Matériaux et méthode

On pourrait aisément imaginer que les documents comptables médiévaux se composent uniquement de longues, sèches et répétitives listes de chiffres, sans intérêt pour celui qui s'intéresse à la langue de cette époque. En réalité, il n'en est rien: les recettes et les dépenses (parfois de natures très diverses) présentes dans ce type de sources ne sont pas seulement reportées, mais rédigées, présentées et parfois justifiées, notamment lorsque le compte devait être soumis au contrôle de la chambre des comptes.

Les auteurs de ces documents comptables peuvent être des particuliers; c'est le cas des livres de raison comme celui d'un bourgeois de Lyon au XIII^{e} siècle, édité par G. Guigue (1882). Ils peuvent également être dus à des professionnels, par exemple marchand narbonnais du XIV^{e} siècle (Blanc 1899) ou couturier parisien du XV^{e} siècle (Couderc 1911), mais la grande majorité sont des comptes d'officiers, qu'ils soient argentiers, consuls ou encore cellériers. Pour notre région d'étude, la Lorraine romane, ce sont principalement des comptes de receveurs et de prévôts; les comptes de gruyers sont moins nombreux et plus tardifs.

Dans leur très grande majorité conservées sous forme d'originaux, ces sources présentent également l'avantage d'être datées et localisées avec précision, deux données essentielles pour des documents de gestion et qui ont un intérêt tout particulier pour une histoire fine de la langue, mais qui sont bien souvent absentes dans les autres types de textes médiévaux, littéraires et non littéraires, qui constituent la presque totalité des matériaux des études linguistiques et pour lesquels le chercheur est le plus souvent contraint de déduire l'une et l'autre, de façon plus ou moins fine, d'éléments linguistiques et extralinguistiques, au terme d'une recherche qui peut se révéler fastidieuse et dont les résultats sont parfois sujets à caution.

Rédigés en latin et en occitan pour certains, les plus anciens notamment, mais surtout en français, les documents comptables existent en grand nombre pour toutes les régions de France ; on en trouve également pour d'autres langues, comme l'allemand, l'italien ou le portugais. Pour la Lorraine, les fonds de la chambre des comptes de Bar et de la chambre des comptes de Lorraine, aux archives départementales de Meurthe-et-Moselle et de la Meuse, ainsi que, de façon bien plus limitée il est vrai, les dépôts d'archives municipales de la région et les archives départementales des Vosges, conservent ainsi plusieurs milliers de documents comptables d'officiers, datant de la fin du XIII^{e} siècle (memorandum du

BDD-A3320 © 2011 Editura Europlus
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:54:44 UTC)

compte général du comté de Bar édité par Collin 1990) jusqu'au XVIII^{e} siècle, et représentant quelques centaines de milliers de pages pour l'ensemble de cette période.

Mais plus encore que leur abondance, c'est le fait qu'ils constituent, pour beaucoup, des séries de quelques dizaines d'années à plusieurs siècles qui rend ces comptes d'officiers particulièrement intéressants pour l'étude du lexique en diachronie, contrairement aux comptes de particuliers ou de professionnels ou aux sources isolées que sont la plupart des autres sources, qu'elles soient littéraires ou non. Avec les comptes des officiers, on peut en effet disposer de la continuité de textes de même nature, pour une même entité administrative et donc une même région, pour une période allant du XIV^{e} au XVII^{e} voire au XVIII^{e} siècle, sur des thématiques et des sujets qui se retrouvent d'un document à l'autre ; la probabilité est donc forte pour le lexicologue qu'un lexème soit attesté durant toute cette période, sans doute pas dans absolument tous les documents de la série, mais au moins dans une grande partie. Comme des séries existent pour différentes entités administratives, il est également possible de mener cette étude pour d'autres zones géographiques, et de réaliser une analyse dynamique dans le temps comme dans l'espace pour un lexème avec ses variantes et ses évolutions sur les deux axes.

Dans les comptes, le lexique apparaît sous deux formes. La première, la plus évidente, est celle des noms communs ; la seconde, celle des noms de personnes délexicaux. Les anthroponymes issus de lexèmes constituent en effet un matériau de premier choix pour qui travaille sur le lexique : depuis les travaux de PatRom (*Patronymica Romanica*. Dictionnaire historique de l'anthroponymie romane), il n'est plus besoin de le démontrer.

Un point peut cependant être souligné en plus : c'est la variété des thématiques représentées dans ces noms propres, allant de la description physique et morale aux animaux en passant par toutes sortes d'objets. La seule réserve qui pourrait être émise au sujet de ces attestations anthroponymiques tient au fait qu'elles peuvent être déjà figées à la date du document et donc ne plus forcément être représentatives du stock lexical de ce moment-là. Cette difficulté ne se pose toutefois pas réellement pour notre zone d'étude, puisqu'en Lorraine le figement du surnom en nom de famille est tardif ; les attestations des XIV^{e} et XV^{e} siècles ont donc de fortes probabilités d'être des surnoms encore vivants, même si, il est vrai, plus le document est récent, moins on peut être affirmatif. Quoi qu'il en soit, que les attestations soient purement lexicales ou anthroponymiques, les documents comptables sont doublement intéressants puisqu'ils comportent souvent des listes de contribuables.

Comment cependant se repérer dans ces milliers de documents conservés? Le hasard ne peut suffire, et quelques orientations peuvent être définies. Tout d'abord, et c'est logique, les documents les plus longs sont aussi, souvent, les plus intéressants pour le linguiste parce leur auteur y fait preuve de davantage de précision ou a traité plus de matière. Certaines zones géographiques peuvent aussi se révéler particulièrement riches; c'est le cas de celles qui se trouvent à proximité de la frontière linguistique car on trouve dans leurs comptes plus que dans les autres des emprunts à la langue employée non loin. À ce titre, la Lorraine romane constitue une zone de recherche prometteuse puisqu'elle est voisine de la Lorraine germanophone et de l'Alsace.

Les thématiques représentées dans les documents peuvent en outre être en partie différentes en fonction de la nature de l'officier: dans les comptes des prévôts, en charge de la justice, on trouvera ainsi des insultes ou des expressions en lien avec celle-ci; dans ceux des gruyers, davantage de vocabulaire ayant trait à

BDD-A3320 © 2011 Editura Europlus
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:54:44 UTC)

la forêt. Le contexte général joue aussi un rôle important: les comptes d'une seigneurie possédant un château important vont régulièrement contenir des dépenses liées à sa réfection et précisant la nature des travaux et des matériaux, les corps de métiers représentés, etc., autant de champs lexicaux qui peuvent ainsi être analysés sous différents angles.

Dans ces sources, l'étude lexicologique peut en effet s'élargir à l'ensemble d'un champ lexical et permettre, à un moment donné, de définir des différences ou des nuances de sens entre des lexèmes employés de façon concomitante ; cette opération, renouvelée sur l'ensemble d'une période, peut permettre de dresser un tableau évolutif fiable du champ lexical.

3. Résultats

L'étude du lexique dans sa dimension diachronique n'a jusqu'à présent pas été effectuée à partir de documents comptables. Notre volonté n'est évidemment pas de la réaliser (plusieurs vie n'y suffiraient pas), mais, à travers quelques exemples relativement simples, de montrer les différentes pistes qui peuvent être suivies et poser quelques jalons dans un champ de recherche encore vierge. Les résultats que nous présentons ici ne sont donc que les premières données et analyses d'une entreprise plus vaste qui ne fait que débuter.

Les documents comptables fournissent des données permettant de saisir le lexique dans sa dimension diachronique de façon bien plus fine et conforme à la réalité que ce qui apparaît dans les ouvrages de référence qui, pour leur grande majorité, n'ont que peu voire pas du tout exploité ces sources (Wirth-Jaillard en préparation b). Plusieurs cas se présentent, touchant l'apparition du lexème, sa diffusion, ses formes, qu'elles soient graphiques ou phonétiques, ou encore son ou ses sens.

L'aire de diffusion d'un lexème peut ainsi être étendue grâce aux attestations trouvées dans les comptes; c'est le cas pour le type lexical anc. lorr. *meutier* n. m. « jaugeur, tonnelier », attesté depuis 1241 à Metz et jusqu'à 1562 dans la Meuse (FEW 22/2, 212b, tonnelier), et dont l'aire de diffusion s'étend de Longwy (nord de la Meurthe-et-Moselle, 1318) à la Meuse si l'on ne prend en considération que les données présentées par le FEW. Une attestation relevée dans la comptabilité des aides et des décimes ecclésiastiques pour Épinal (Vosges), *le genre Thiriet le meuttier* (1499 ; ADMM B 299, 2, f°1v), permet d'étendre cette aire de diffusion au sud de la Lorraine. Il en est de même pour le type lexical judéo-français *vaucaire* n. m. « officier d'écurie », relevé uniquement à Dijon au début du XIV^{e} siècle par le FEW (22/1, 256a, écurie), et dont deux attestations désignant la même personne et tirées de comptes meusiens (Villotte-devant-Louppy) permettent d'étendre l'aide d'extension au département de la Meuse : *Aubriet le waucaire* en 1405 (ADMe B 1311, f°147v) et *Aubriet filz le wauquaire* en 1406 (*ibid.*).

Les exemples d'antédatations ne sont pas rares non plus. C'est le cas pour cette attestation tirée d'une liste d'amendes de 1402/1404 pour la localité de Serocourt (Vosges ; ADMe B 2406, f°20r) : « de Henry le mesgnien pour dire a Vyart 'merderel' » ; elle permet d'antédater de plus de 70 ans le sens de « blanc-bec, jeune homme insupportable » relevé en 1478 par le DMF pour le type lexical *merdereau*. Un second exemple en est fourni par *dou bougnetier*, forme de fr. *bonnetier* n. m. « celui qui fait ou qui vend des bonnets, des bas et d'autres objets de tricot » relevée dans un compte de 1341/1343 concernant Varennes-en-Argonne (Meuse; ADMM B 9696, f°3r); les plus anciennes attestations identifiées jusqu'alors, citées mais non reprises par le TLF, dataient de 1390 et 1449.

Ce sont également parfois des lexèmes non recensés dans la lexicographie qui apparaissent dans les noms, comme ceux de *La Coille le couvetour*, relevé à

BDD-A3320 © 2011 Editura Europlus
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:54:44 UTC)

Varennes-en-Argonne en 1341/1343 (ADMM B 9696, f°29r) et *Jenyn le couveteur*, à Trieux (Meurthe-et-Moselle) en 1480/1481 (ADMM B 9129, f°36v), qui ont pour étymon un type lexical non attesté par la lexicographie, ayant le sens de « couvreur » et formé à l'aide du suffixe de nom d'agent *-eur* (< (AT)ŌREM, *cf.* Nyrop 1936, 120) sur le type lexical représenté par a fr. *coveter* vb. 'recouvrir, cacher' (XII^{e} s.–XIV^{e} s.) et anc. lorr. *couvater* (FEW 2/2, 1443a, CŬBARE II 1). Le contexte de cette attestation le montre en effet clairement : « Item paiet a La Coille le couvetour pour couveter la halle de Varennes et touz les toiz des hostelz monsignour en la ville de Varennes · xxvi · sous ». Dans cette même page, on peut relever un autre type lexical resté inaperçu des lexicographes, *contrepostille:* « Item pour faire une paroi ou moulin de Malewaingne par devers la terne · et la moitié de l'autre paroi par devers la ville · et pour le charpentaige de · ii · postilles / ii · longerons et ii · contrepostilles […] ». Seul *postille* n. f. « petit poteau » en effet est recensé dans les ouvrages lexicographiques de référence (DMF, Gdf, FEW 9, 249a, PŎSTIS) et localisé en Picardie, Normandie, Flandres et Lorraine, dans cette dernière région seulement sous la forme *petille* et en 1532 ; cet extrait permet donc également d'antédater de près de deux siècles l'apparition de ce lexème dans la Meuse.

Mais les documents comptables permettent également de suivre un lexème sur plusieurs dizaines d'années voire siècles. C'est le cas de *sagard*, dont le TLF fait un terme régional des Vosges ; il lui donne pour définition « ouvrier qui débite le bois en planches, dans les scieries des Vosges » et pour synonyme *scieur de long* et l'atteste pour la première fois en 1860 sous la forme *ségard* et en 1876 sous la forme *sagard*. Ce « mot vosgien » serait un « emprunt à une forme alsacienne correspondant à l'allemand *Säger*, « scieur » ». Sans surprise, le TLF s'inspirant très largement du FEW, on retrouve des informations comparables dans ce dernier : définition par « scieur » ou « scieur de long », et origine alsacienne.

Les comptes nous fournissent des attestations bien plus anciennes, comme *Jehan sagaire de Harvafaing* dans la grande prévôté de Saint-Dié (Vosges), en 1416 (ADV G 270, 2, f°9r), Hervafaing étant un hameau de la commune de Ban-sur-Meurthe, commune située elle aussi dans le massif vosgien. Mais s'agit-il là d'un lexème ou d'un anthroponyme déjà figé ? Le fait que plusieurs scieries soient attestées non loin de ce hameau durant les siècles suivants peut laisser penser qu'il s'agit du lexème. D'autres attestations, plus récentes, entre 1479 et 1492, sont en revanche assurément lexicales ; elles concernent la partie romane de l'Alsace, dans un registre de comptes concernant Sainte-Marie-aux-Mines, à une vingtaine de km de notre première attestation de 1416 (ADMM B 9539) : *Item pour le sagaire* (1485, f°92r) ou, toujours pour des dépenses (1490, f° 208r) : « premier pour refaire le pont du chastelz pour les seigaire […] » ; « Item pour le cherpentier qui ait fait ledit pont […] ». Dans le même document, pour 1485, on trouve également plusieurs attestations de *sague:* « Item pour sagues a faire plainches Il en y at cinq troix a Sainte Marie […] ».

On peut en déduire que les métiers de sagard et de charpentier constituaient deux activités différentes, puisque l'on trouve les deux termes dans le même document. Ensuite, qu'une *sague* était une scierie puisque on y faisait des planches, et qu'elle supportait des impositions. Enfin, que le sagard était celui qui s'occupait de cette scierie. Ce n'était donc pas, à l'origine, un scieur de long à proprement parler.

Dans le même document concernant Sainte-Marie-aux-Mines, on trouve également, pour plusieurs années différentes, la mention d'un certain *Jean Sager*. Son nom est ainsi transcrit de différentes façons : *Jehan seger* (1480), *Jehan*

BDD-A3320 © 2011 Editura Europlus
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:54:44 UTC)

sager/Jehan seger/Jehan seiger (1482), *Jehan sagair* (1484), *Jehan sagair/Jehan sagaire* (1485), *Jehan saguer* (1487), *La maison Jehan zeigaire* (1488), *Jehan zaigaire/la maison le zeigaire* (1489), *Jehan zeigaire/La maison le zeigaire* (1490), *Jehan seigar* (1492). *La maison le zeigaire*, en 1489 et 1490, indique qu'il s'agit d'un surnom et non pas d'un nom de famille déjà fixé. Enfin, quelques années plus tard, dans un registre de compte pour l'année 1562 et concernant la gruyerie de Saint-Dié, on trouve : « Item vendu au sagaire des Trois Maisons boys – sapins pour iii florins » (ADMM B 8782, 2, f°2v).

Pour le XV^e^ siècle, on observe donc plusieurs variations: la consonne initiale peut être <s>, plus rarement <z>; la voyelle initiale peut être <a>, <e>, <ei> ou <ai>, et la finale peut être <aire>, <air>, <ar> ou <er>. La variation de la consonne initiale est également attestée pour des noms de lieux, ainsi *Zainvillers*, près de Saulxures-sur-Moselotte, dans la région où est attesté le lexème *sagard*, se voit graphié au XV^e^ siècle tantôt avec un *s* initial, tantôt avec un *z* (Pitz 1997, 551). Cette variante marque la tentative du scribe de rendre la sonore de la langue d'origine. Les variantes dans la voyelle initiale sont quant à elles le reflet de l'évolution de [a] à [ɛ], attestée dans le dialecte et décrite par Pitz 1997, 810-812. La finale, enfin, peut être <aire>, <air>, <ar> ou <er>. Toutes, à l'exception de <ar>, tentent de transcrire la voyelle allemande de l'étymon, *seger*, parfois peut-être en rapprochant cette finale du suffixe français *-aire* (Nyrop 1936, 152 ; *bibliothécaire*, *commissaire*, *statuaire*). <ar>, en revanche, témoigne de l'attraction exercée par le suffixe d'origine germanique *-ard* (Nyrop 1936, 173), proche phonétiquement. C'est d'ailleurs cette même alternance entre ces deux finales que l'on retrouve, moins de deux siècles plus tard, pour le nom *Haxaire/Haxard*, à Saint-Remy-aux-Bois (Meurthe-et-Moselle) : *Nicolas Haxaire* en 1626 (ADMM B 4290, f°17r) et *Nicolas Haxard* en 1664 (ADMM B 4316, 11, f°1r). Mais pour quelle raison ce lexème germanique *seger* aurait-il ainsi été emprunté, puisque le français comme le lorrain (*cf.* FEW) connaissaient le type *scieur?* Sans doute parce que le *sagaire* n'était pas un scieur comme les autres, mais la personne en charge d'une scierie (*cf. supra*), et qu'il fallait pouvoir distinguer l'un de l'autre dans cette région.

4. Discussion

Antédatations, extension de l'aire de diffusion, variations graphiques ou phonétiques, indices sur le sens fournis par le contexte; l'apport des documents comptables à l'étude diachronique du lexique est multiple. Ces sources présentent cependant aussi des limites, externes et internes.

Le nombre très limité d'éditions pouvant se prêter à une analyse linguistique en constitue la première. Un grand nombre d'éditions ont en effet été réalisées au XIX^e^ ou au début du XX^e^ siècle, selon des critères qui ne sont pas suffisants pour une telle analyse : trop souvent leurs auteurs ont eu tendance à normaliser les graphies et les formes. S'il veut que ses travaux s'appuient sur des données fiables, le linguiste devra donc consulter les documents originaux, avec la difficulté de ne pas savoir s'orienter dans les fonds d'archives. Face à cette situation, le risque de découragement est important; il serait donc nécessaire que les linguistes, à l'instar des historiens, reçoivent durant leur formation une initiation à la recherche dans les fonds archivistiques et à ses outils. Cette question ne se limite certes pas aux documents comptables mais est commune à l'ensemble des sources conservées de cette façon ; elle est cependant particulièrement vive pour les comptes parce que ceux-ci sont très nombreux et qu'il faut déjà être familiarisé avec les caractéristiques des uns et des autres avant de débuter une recherche. Or, cette familiarité ne peut s'acquérir que par une première fréquentation régulière, maîtrisée et guidée de ces documents.

BDD-A3320 © 2011 Editura Europlus
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:54:44 UTC)

D'autres limites tiennent en revanche aux comptes eux-mêmes. Tout d'abord, ces documents présentent une structure générale et des formations que l'on retrouve d'un document à l'autre, souvent même plusieurs fois dans le même registre ; cette répétition fait que l'ensemble du texte d'un compte ne sera pas également intéressant pour le lexicologue et qu'à des passages très riches en vocabulaire font suite des paragraphes sans profit sur ce plan. Les thématiques représentées sont elles aussi limitées : si les anthroponymes délexicaux peuvent avoir pour étymons des lexèmes ayant trait aux particularités physiques et morales, à des objets très divers ou à des animaux, le lexique du texte à proprement parler sera davantage en lien avec les thématiques abordées dans une source de gestion, celles de l'économie et de la société. Les quelques exemples cités *supra* sont à ce titre représentatifs puisque l'on y rencontre deux des plus fréquentes, celles des métiers et de la construction ; on peut leur ajouter celle l'alimentation, également présente dans les dépenses de fonctionnement. C'est en revanche en vain que l'on cherchera, par exemple, les champs lexicaux du sentiment, de la philosophie ou de la médecine.

Un dernier point enfin appelle à la prudence : c'est celui de la localisation. Si celle de l'entité administrative en question ne fait pas de doute, celle du rédacteur du compte peut en revanche éveiller la méfiance : un rédacteur originaire d'une autre région n'emploierait-il pas, par exemple, des régionalismes autres que ceux qui étaient réellement employés dans la langue de la région du compte ? Si nous ne sommes pas capable de déceler cette origine extérieure, ne nous donnerait-il pas par là-même une vision erronée du lexique de cette région ? Les officiers des comptes cités pour les exemples portent des surnoms attestés comme originaires de la région ou ayant pour étymon des toponymes de celle-ci ; aucun indice ne vient appuyer l'idée d'une origine lointaine. Cette question reste cependant ouverte pour les autres comptes et mériterait une étude approfondie.

5. Conclusion

Beaucoup reste donc à faire pour que les sources comptables puissent trouver la place qu'elles méritent dans l'étude du lexique: des éditions, mais aussi, de la part des linguistes, une plus grande ouverture et curiosité à l'égard des sources autres que littéraires et non éditées. Peut-être serait-il bon qu'ils sortent du carcan de la logique de corpus qui prévaut depuis plusieurs années et qui semble les empêcher d'envisager des études ponctuelles; on l'a vu, glaner dans les comptes sans avoir une perspective de corpus est également riche d'enseignements.

C'est que le potentiel de ces sources est immense: c'est en effet durant la période du moyen français, celle où les comptes sont particulièrement nombreux, qu'une grande part du vocabulaire français s'est forgée (Picoche/Marchello-Nizia 1998, 345); il y a donc là un important potentiel de découvertes à faire dans ces documents. Mais celui-ci ne concerne pas que la période médiévale: les siècles suivants possèdent également leurs comptes. Le lexique n'est pas non plus le seul objet d'étude possible: à lui s'ajoutent, entre autres, la ponctuation, la syntaxe ou encore le discours rapporté, présent dans de nombreuses amendes sous formes d'insultes, de moqueries ou d'accusations.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Blanc, Alphonse (1899). *Le livre de comptes de Jacme Olivier, marchand narbonnais du XIV^e^ siècle, publié avec une introduction, un glossaire, des notes et des tables. Tome second: première partie*. Paris: Alphonse Picard et fils.

BDD-A3320 © 2011 Editura Europlus
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:54:44 UTC)

Collin, Hubert (1990). « Les plus anciens comptes administratifs du Barrois. I. Aux origines de la chambre des comptes de Bar. Le mémorandum du compte général de 1291-1292 », *Lotharingia* 2, p. 21-41.
Couderc, Camille (1911). « Les comptes d'un grand couturier parisien du XV^e siècle », *Bulletin de la société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France* 38, p. 118-192.
DMF = *Dictionnaire du moyen français*, version 2010. ATILF (CNRS - Nancy Université). Site internet: http://www.atilf.fr/dmf.
FEW = Wartburg, Walther von (1922–2002). *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes*. 25 vol. Bonn/Berlin/Bâle : Fritz Klopp/B. G. Teubner/Zbinden.
Gdf = Godefroy, Frédéric (1881–1895). *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*. 8 vol. Paris : Vieweg.
Gossen, Charles-Théodore (1962). « La langue du livre de comptes d'un curé normand du premier tiers du XV^e siècle », *Revue de linguistique romane* 26, p. 101-125.
Guigue, Georges (1882). *Le livre de raison d'un bourgeois de Lyon au XIV^e siècle. Texte en langue vulgaire (1314–1344) publié avec des notes*. Lyon : Meton.
Lodge, Anthony (1981). « Les livres de comptes des consuls de Montferrand », *Revue de linguistique romane* 45, p. 323-340.
Lodge, R., Anthony (1985). *Le plus ancien registre de comptes des consuls de Montferrand en provençal auvergnat (1259–1272)*. Clermont-Ferrand : La française d'édition et d'imprimerie.
Lodge, R., Anthony (1997). « The consular records of Montferrand (Puy-de-Dôme) », *in* : Gregory, Stewart/Trotter, David (éd.). *De mot en mot : aspects of medieval linguistics. Essays in honour of William Rothwell*. Cardiff : University of Wales Press, p. 105-125.
Lodge, R., Anthony (2006). *Les comptes des consuls de Montferrand (1273–1319)*. Paris: École des chartes.
Lodge, R., Anthony (2009). « Le français et l'occitan en Auvergne au XIV^e siècle: l'exemple de Montferrand », *in* : Baronian, Luc/Martineau, France (éd.). *Le français d'un continent à l'autre: mélanges offerts à Yves Charles Morin*. Québec : Presses de l'université Laval, p. 269-289.
Lodge, R., Anthony (2011). *Les comptes des consuls de Montferrand (1346–1373)*. Paris : École des chartes.
Lodge, R., Anthony (à paraître). *Les comptes des consuls de Montferrand (1376–1386)*. Paris: École des chartes.
Loetz, Francisca (1998). « La petite délinquance du blasphème: jurons et jurements dans l'État de Zürich (v. 1450–1798) », *in:* Garnot, Benoît (dir). *La petite délinquance du Moyen Âge à l'époque contemporaine. Actes du colloque de Dijon (9–10 octobre 1997)*. Dijon : EUD, p. 417-430.
Monsaingeon, Maurice (1999). *Anthroponymie de l'Auxois (Côte-d'Or) du XI^e au XVIII^e siècle*. Thèse inédite (5 vol.). Dijon.
Monsaingeon, Maurice (2001). *Les noms de famille de l'Auxois (Côte-d'Or). Sens, localisation, variations*. s. l.
Monsaingeon, Maurice (2009). *Dijon au temps des ducs et des rois. La ville et ses habitants, son évolution, les quartiers et les rues de la cité à la fin du Moyen Âge, les métiers, les noms des Dijonnais et leurs conditions de vie dans les registres d'imposition de la ville (1356–1511)*. Ahuy: Dicolor groupe.
Monsaingeon, Maurice (2010). « Les registres d'imposition dijonnais de la fin du Moyen Âge », *Cahiers de la Société française d'onomastique* 2, p. 3-14.
NYROP, Kristoffer (1936[2] [1908[1]]). *Grammaire historique de la langue française. Tome troisième : formation des mots*. Copenhague : Gyldendalske Boghandel.
Olivier, Philippe/Rivière, Jean-Claude (1992). « Le livre de recettes de la Seigneurie d'Auteroche et de Couzans (Cantal) (1454–1470) », *Travaux de linguistique et de philologie* 30, p. 187-318.
Picoche, Jacqueline/Marchello-Nizia, Christiane (1998). *Histoire de la langue française*. Paris : Nathan.

BDD-A3320 © 2011 Editura Europlus
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:54:44 UTC)

Pitz, Martina (1997). *Siedlungsnamen auf -villare (-weiler, -villers) zwischen Mosel, Hunsrück und Vogesen*. 2 vol. Saarbrück : Saarbrücker Druckerei und Verlag.
Rauzier, Jean (2009). *La Bourgogne au XIVe siècle : fiscalité, population, économie*. Dijon : EUD.
Rousseaux, Xavier (1990). *Taxer ou châtier ? L'émergence du pénal. Enquête sur la justice nivelloise (1400–1650).* Thèse de doctorat en Philosophie et lettres inédite. 2 vol. Louvain-la-Neuve.
Rousseaux, Xavier (2005). « De la criminalité à la pénalité. Les comptes du maire de Nivelles (1378–1550), sources d'histoire judiciaire », *in:* Ockeley, Jaak/Janssens, Jef/Gotzen, Frank/Verbesselt, Lucie/Boulpaep, Vivian (éd.). *Recht in Geschiedenis. Een bundel bijdragen over rechtsgeschiedenis van de Middeleeuwen tot de Hedendaagse Tijd, aangeboden aan Fernand Vanhemelryck*. Leuven: Davidsfonds, p. 297-322.
Rousseaux, Xavier (2007). « La ville et le crime: Nivelles (1350–1550) », *in*: *Actes des VIIe Congrès de l'association des Cercles francophones d'histoire et d'archéologie de Belgique (AFCHAB) et LIVe Congrès de la Fédération des cercles d'archéologie et d'histoire de Belgique. Congrès d'Ottignies (26, 27 et 28 août 2004)*. Bruxelles : Safran, p. 909-922.
Wirth-Jaillard, Aude (en préparation a). « La rhétorique des comptabilités lorraines: l'exemple des comptes du receveur de Châtel-sur-Moselle (1431–1507) », *Comptabilité(s). Revue d'histoire des comptabilités*.
Wirth-Jaillard, Aude (en préparation b). « Corpus de français médiéval et documents non littéraires : les registres de comptes », *in* : Guillot, Céline (éd.). *Actes du colloque DIACHRO-V, « Le français en diachronie » (ENS de Lyon, 20–22 octobre 2010)*. Berne : Peter Lang.
Wirth-Jaillard, Aude (à paraître). « Des sources médiévales méconnues des linguistes, les documents comptables », *in* : *Actes du XXVIe Congrès international de linguistique et de philologie romanes (Universitat de València, 6–11 septembre 2010)*. Berlin/New York : Walter De Gruyter, 9 p.

RÉSUMÉ

Des sources pour appréhender le lexique dans sa dimension diachronique durant le Moyen Âge, les documents comptables

S'ils connaissent actuellement un net regain d'intérêt chez les historiens du Moyen Âge, les documents comptables restent en revanche encore très largement ignorés des linguistes. Ces matériaux ne manquent pourtant pas d'avantages : datés et localisés, originaux, abondants, constituant des séries se prêtant à des comparaisons, ils constituent des sources riches pour le linguiste s'intéressant aux aspects diachroniques du lexique au Moyen Âge, que ce soit dans les noms communs eux-mêmes, mais aussi dans les noms de personnes délexicaux. C'est ainsi que certaines attestations relevées dans des comptes fournissent des extensions de l'aire de diffusion, des antédatations voire comportent des types lexicaux ignorés de la lexicographie ; elles permettent également de suivre avec précision et finesse un lexème sur une longue période et d'étudier ses graphies et son ou ses sens. Mais les documents comptables ont aussi leurs limites : peu d'éditions de qualité existent, et le linguiste peut manquer des outils et de la connaissance nécessaires pour les identifier dans les dépôts d'archives, situation qui limite d'autant leur étude ; les comptes eux-mêmes présentent également une structure et des formulations qui se retrouvent d'un document à l'autre et offrent peu d'intérêt pour le lexicologue. Enfin, les thématiques représentées sont généralement liées à l'économie (métiers et construction) et la localisation des documents peut parfois être sujette à caution en fonction de son rédacteur.
Mots-clés: *Documents comptables, Moyen Âge, anthroponymie, histoire, Lorraine*.

BDD-A3320 © 2011 Editura Europlus
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-16 16:54:44 UTC)